

## L'Organisation des « Amours de Cassandre »

Jean-Claude Moisan

Orientations de la pensée au XVI<sup>e</sup> siècle

Volume 4, Number 2, août 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500181ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500181ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

### ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Moisan, J.-C. (1971). L'Organisation des « Amours de Cassandre ». *Études littéraires*, 4(2), 175–186. <https://doi.org/10.7202/500181ar>

---

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1971

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

## L'ORGANISATION DES « AMOURS DE CASSANDRE <sup>1</sup> »

jean-claude moisan

Dans son livre *Ronsard, poète de la conquête amoureuse* <sup>2</sup>, M. André Gendre, après avoir souligné les faiblesses de l'argumentation de M. Michel Dassonville dans son article « Pour une interprétation nouvelle des *Amours* de Ronsard » <sup>3</sup>, écrit :

**Il faut renoncer, je crois, au vieux rêve qui voudrait faire d'un recueil de Ronsard un tout cohérent, aux structures bien dessinées. Plus souvent qu'on ne le souhaiterait, le groupement des pièces dans un recueil ronsardien paraît se faire au hasard d'un beau désordre** <sup>4</sup>.

M. Gendre admettra sans doute volontiers qu'il porte un jugement de valeur et que le fait de constater les faiblesses réelles de l'argumentation d'un collègue n'apporte aucune preuve à une affirmation quelle qu'elle soit. Cette constatation ne donne certes pas le droit en tout cas de rejeter du revers de la main une tentative nouvelle de comprendre les *Amours* de Ronsard. Le procédé de M. Gendre m'apparaît donc discutable, car M. Dassonville avait eu le grand mérite de rechercher une continuité structurale aux deux premiers livres des *Amours* malgré les difficultés inhérentes à une telle démarche, en plus d'affirmer fort justement (il me semble) que les « *Amours* ne sont pas un « recueil » de poulets écrits au gré des jours et des nuits, où le prétexte anecdotique est roi et dont la structure interne est aussi accidentelle que la chronologie des fluctuations d'une idylle, mais une œuvre qui a son unité organique propre et obéit à un souci d'art <sup>5</sup> ».

<sup>1</sup> Je retiens l'édition de 1584, fruit de la longue révision de Ronsard.

<sup>2</sup> Neuchâtel, éditions de la Baconnière, 1970 (Langages).

<sup>3</sup> B.H.R., XXVIII, 1966, pp. 241-270.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, pp. 21-22.

<sup>5</sup> M. Dassonville, article cité, p. 243.

Il est vrai cependant qu'une certaine lecture des recueils amoureux de Ronsard peut laisser croire à un « beau désordre ». Il est certain de plus que M. Dassonville, en se limitant à des comparaisons entre diverses éditions, a négligé l'étude systématique d'un recueil donné à une date donnée<sup>6</sup>. Toutefois il serait assez étrange que Ronsard qui, d'une édition à l'autre, a pris tant de soin à la correction de ses œuvres, ait laissé « l'ordonnance » des sonnets au génial hasard. Si Ronsard a décidé de mettre tel sonnet avant tel autre, telle élégie ou telle chanson à une place précise ; si cette place varie ou reste la même d'une édition à l'autre ; si des pièces sont ajoutées, retranchées, modifiées, c'est le signe évident que Ronsard intervient dans la construction de son œuvre, qu'il pose des gestes qui relèvent de l'art et que, par conséquent, il y a structure.

Donc Ronsard, comme créateur, dans l'ordonnance d'une édition précise des *Amours*, a fait un choix qui est signifiant. Le fait de n'avoir pas découvert cette structure ne permet pas d'affirmer tranquillement qu'il y a un beau désordre . . . et la constatation pure et simple de ce désordre, s'il existe, ne permet certes pas de l'expliquer. Il serait étrange par conséquent de « renoncer » à découvrir la structure d'un ou des recueils amoureux de Ronsard, plus étrange en tout cas de vouloir interdire cette recherche, tout comme il serait téméraire de vouloir prétendre expliquer en un seul article la structure d'une œuvre. Mon projet est plus humble : il s'agit d'essayer de comprendre et d'expliquer le développement linéaire du premier livre des *Amours*, son organisation, dans l'espoir un peu naïf d'apporter un éclairage de plus à ce recueil amoureux.



M. Gendre, dans l'œuvre déjà citée<sup>7</sup>, a très bien exprimé quel était le sens réel des recueils amoureux de Ronsard, lorsqu'il écrit :

**Une constatation s'impose avec force : Ronsard nous présente l'amour d'une manière prospective (au sens de « pro-spicer » = regarder en avant). Où donc, en effet, chercher dans son œuvre des**

<sup>6</sup> L'étude de l'édition de 1553 des *Amours de Cassandre* s'arrête au sonnet 80.

<sup>7</sup> P. 409.

amours réussies dont le poète tiendrait le journal ; une passion que les vers enrichiraient ; une poésie nourrie d'une existence partagée ?  
En nul endroit ou presque.

Ce jugement vaut particulièrement pour les *Amours de Cassandre*. Dès le premier sonnet, véritable avertissement aux lecteurs, Ronsard nous présente ses *Amours* comme la description de son échec ;

Qui voudra voir comme Amour me surmonte,  
Comme il m'assaut, comme il se fait vainqueur,  
Comme il r'enflame et r'englace mon cœur,  
Comme il reçoit un honneur de ma honte ;

Qui voudra voir une jeunesse pronte  
A suivre en vain l'objet de son malheur,  
Me vienne lire : il voirra la douleur,  
Dont ma Deesse et mon Dieu ne font conte.

Il cognoistra qu'Amour est sans raison,  
Un doux abus, une belle prison,  
Un vain espoir qui de vent nous vient paistre ;

Et cognoistra que l'homme se deçoit,  
Quand plein d'erreur un aveugle il reçoit  
Pour sa conduite, un enfant pour son maistre <sup>8</sup>.

Le lecteur est donc averti du contenu : c'est l'histoire d'un échec amoureux. Il n'aura pas à être dupe des espoirs qui pourraient naître ici et là dans l'œuvre. Ils sont voués à l'*échec*. C'est Cassandre elle-même qui le répétera au poète dans le sonnet XIX.

Avant le temps tes temples fleuriront  
De peu de jours ta fin sera bornée,  
Avant le soir se clorra ta journée,  
Trahis d'espoir tes pensers periront ;  
Sans me flechir tes escrits fletriront . . .

<sup>8</sup> Pour plus de commodité, je citerai Ronsard d'après le texte établi par Gustave Cohen pour la Bibliothèque de la Pléiade.

La poursuite de la Dame devient alors un exercice gratuit, voire futile, puisque l'inaccessible espoir ne pourra jamais être atteint. Et au moment où le poète croit toucher à son but, étreindre sa proie, celle-ci lui échappe. Elle est la perle cent fois tenue, cent fois perdue à cause de la jalousie de l'aveugle « Archer » qui veut « jouir seul d'une si chère proie<sup>9</sup> ». Devient-elle enfin accessible « au fond d'un val esmaillé » aux aveux probables du poète, qu'un « Centaure envieux » la ravit alors même que le poète « estudioit sa première harangue, / Pour soulager de [ses] peines le faix...<sup>10</sup> » ! Et le songe lui-même n'apporte habituellement<sup>11</sup> à Ronsard que déception : le temps est trop rapide et la dame, évanescence<sup>12</sup>. Ce mince débris de consolation, ce succédané de la vraie possession, ce fallacieux espoir est, lui aussi, interdit au poète. Reste alors à celui-ci le secours d'une étrange prière :

**Demeure, Songe, arrête encore un peu !  
Trompeur, atten que je me sois repeu  
Du vain portrait dont l'appetit me ronge.**

**Ren moy ce corps, qui me fait trespasser,  
Sinon d'effet, souffre au moins que par songe  
Toute une nuit je le puisse embrasser<sup>13</sup>.**

Ce souhait est assez clair quant aux chances de l'amant à posséder réellement Cassandre. Ce n'est donc pas sans réalisme que Ronsard compare son penser « emprumé d'ailes jointes de cire » à Icare<sup>14</sup>, reconnaissant ainsi non seulement la *vanité* même de la poursuite, mais aussi ses *dangers*.

<sup>9</sup> Sonnet XCII.

<sup>10</sup> Sonnet CLXXXIII.

<sup>11</sup> Il y a en effet le sonnet CXCII qui est beaucoup plus consistant :

Il faisoit chaud, et le somme coulant  
Se distilloit dans mon ame songearde,  
Quand l'incertain d'une idole gaillarde  
Fut doucement mon dormir affolant.  
Panchant sous moy son bel ivoyre blanc  
Et m'y tirant sa langue fretillarde,  
Me baizottoit d'une lèvre mignarde,  
Bouche sur bouche, et le flanc sur le flanc.

<sup>12</sup> Sonnets XXIX et XXX.

<sup>13</sup> Sonnet XXX.

<sup>14</sup> Sonnet CLXXXIII.

**Cesse, Penser, de hasarder ton aile,  
Qu'on ne te voye en bruslant desplumer.**

Car cette poursuite stérile est, pour le poète pétrarquiste, donc ici pour Ronsard, une source de peines, de douleurs. Le poète, on le sait, souffre mille souffrances, mille morts dans sa quête d'amour vaine. Mu par la fureur amoureuse, il est condamné pourtant à poursuivre cette quête et à devenir par le fait même la source de son propre malheur. Lancé à l'assaut de la belle, il devient la victime de sa propre chasse, victime des sentiments les plus contradictoires. Rien ne pouvait mieux imager cet état que le sonnet CXX.

**Franc de raison, esclave de fureur,  
Je vay chassant une fere sauvage,  
Or' sur un mont, or' le long d'un rivage,  
Or' dans le bois de jeunesse et d'erreur.**

**J'ay pour ma lesse un long trait de malheur,  
J'ay pour limier un violent courage,  
J'ay pour mes chiens, l'ardeur, et le jeune âge,  
Et pour piqueurs, l'espoir et la douleur.**

**Mais eux voyans que plus elle est chassée,  
Plus elle fuit d'une course eslancée,  
Quittent leur proye et retournent vers moy,**

**De ma chair propre osant bien leur repaistre . . .**

Cette scène de chasse où Ronsard, de chasseur devient le chassé, démontre donc nettement qu'il est, dans les *Amours de Cassandre*, la *proie* et la *victime* de sa propre recherche amoureuse. Ce sonnet, ajouté à tant d'autres déjà cités, démontre également (je dirais surtout) que Ronsard est conscient que ses *Amours* sont la narration de son échec amoureux<sup>15</sup> et qu'il veut que son lecteur soit également conscient de cet échec. Ses *Amours* seraient donc le résultat dans un premier temps de *la conscience d'un échec amoureux* ; dans un second temps, de *la narration de cet échec* et dans

<sup>15</sup> Que cet amour soit littéraire ou réel.

un troisième temps, de *la conscience de la narration de cet échec*. Schématiquement :

3	↑	conscience de la narration de cet échec
2		narration de cet échec
1		conscience d'un échec amoureux.

Ce schéma peut sembler farfelu, mais comment expliquer autrement le souci continuel qu'a Ronsard de dire à son lecteur que lui, poète, chante un amour impossible ? Bien des poètes du XVI<sup>e</sup> siècle ont chanté des amours inaccessibles, ont déclaré leur maîtresse cruelle, sans toujours dire *nommément* et *constamment* que leur amour était voué à l'échec <sup>16</sup>.

□ □ □

Toutefois, quand on lit le début des *Amours*, l'on n'a pas l'impression de cette mise en évidence de l'échec amoureux. En effet, jusqu'au sonnet LIII, le lecteur est surtout frappé par l'évolution de l'amour du poète. Sans doute, il y a le sonnet XIX où Cassandre annonce à Ronsard que c'est en vain qu'il la chante, sans doute, dans d'autres sonnets, le poète

---

<sup>16</sup> Il serait par ailleurs intéressant d'étudier la structure des œuvres où l'on trouve *expressément* cet aveu au lecteur pour voir jusqu'à quel point l'auteur établit un rapport conscient entre cet aveu et l'œuvre en question. Je pense particulièrement à Pontus de Tyard dont le *Premier Livre des Erreurs amoureuses* s'ouvre à peu près de la même façon que les *Amours de Cassandre* :

Qui veut sçavoir en quante, et quelle sorte  
Amour cruel travaille les esprits  
De ceux, qui sont de son ardeur esprits,  
Et, le servant, quel fruit on en rapporte :

Qu'il vienne voir ma peine ardente et forte,  
En discourant ces miens piteux escrits :  
Car mes hélas, et mes souspirans cris  
Descouvriront la douleur que je porte.

Il me verra craindre, et puis esperer,  
En desir croistre, et soudain empirer,  
Changer cent fois le jour de passion.

Il me verra alors, qu'Amour se joue  
De mon mal'heur, sur l'amoureuse roue,  
Souffrir le mal d'un dolent Ixion.

(s. II, édition Lapp, S.T.F.M.)

déclare sa maîtresse inaccessible, passe par les trances de l'amoureux pétrarquiste digne de ce nom ; toutefois l'agencement des sonnets se fait suivant une ligne ascensionnelle qui ne néglige pas, loin de là, tous les sentiments contradictoires du poète, mais qui les oriente vers la pointe ultime de cette ascension, le sonnet LII, dans lequel le poète reconnaît les bienfaits de l'amour sur sa vie.

**Avant qu'Amour du Chaos ocieux  
Ouvrist le sein qui couvoit la lumière,  
Avec la terre, avec l'onde premiere,  
Sans art, sans forme, estoyent brouillez les Cieux.**

**Tel mon esprit à rien industrieux,  
Dedans mon corps, lourde et grosse matiere,  
Erroit sans forme et sans figure entiere,  
Quand l'arc d'Amour le perça par tes yeux.**

**Amour rendit ma nature parfaite,  
Pure par luy mon essence s'est faite,  
Il me donna la vie et le pouvoir,**

**Il eschauffa tout mon sang de sa flame,  
Et m'agitant de son vol fait mouvoir  
Avecques luy mes pensers et mon ame.**

Un tel langage, tout à fait platonicien, est le signe évident que le poète a atteint une sérénité. Les sonnets antérieurs en effet racontent la naissance de l'amour (sonnets II - VI), la soumission de l'amant à cet amour (sonnets VI - XVII), les troubles du poète partagé entre la joie passive de la contemplation et la tension du désir (sonnets XVIII - XXVI), les mille souffrances de l'amant tourmenté par des désirs qui ne seront jamais satisfaits (sonnets XXVII - XXXIX), l'acceptation enfin par le poète de l'amour pur après avoir tenté, mais en vain, un ultime assaut contre la chaste réserve de Cassandre (sonnets XL - LII). On le voit, le sonnet LII représente bien, dans la conception pétrarquiste et platonicienne, l'aboutissement idéal de l'amour véritable. Il y a donc une ascension réelle et l'on peut vraiment dire que les éléments antérieurs contribuent puissamment à mettre en relief le sommet atteint par Ronsard. Si bien que jusque-là, l'on pouvait plutôt parler de victoire que d'échec, du moins dans une perspective pétrarquiste et



platonicienne, et il aurait alors été tout à fait loisible à Ronsard de terminer son œuvre sur cette note <sup>17</sup>.

Mais non ! c'est ce moment même que le poète choisit pour briser le rythme, ne faisant qu'une très brève halte de ce qui aurait pu être un état final.

**J'ai veu ombre, ô prompte inimitié !  
En sa verdure mon esperance à terre,  
Non de rocher, mais tendre comme verre,  
Et mes desirs rompre par la moitié <sup>18</sup>.**

L'on a dit de ces vers qu'ils rappelaient le mariage de Cassandre Salviati. Possible. Mais de par leur position dans l'œuvre, ils sont bien plus révélateurs. En plaçant à cet endroit précis le rejet de son amour par sa dame (car il s'agit bien d'une brisure que le poète se fait imposer), Ronsard change totalement le ton de l'œuvre. Ce sonnet est alors la confirmation de l'échec du poète dont les désirs ne peuvent accepter la béatitude platonicienne. Il est aussi l'affirmation du refus de cet échec par Ronsard. Les derniers vers sont significatifs à ce sujet : le poète y proclame sa volonté de forcer le destin et de continuer à aimer Cassandre malgré elle.

**Or s'il te plaist, fay moy languir en peine,  
Tant que la mort me de-nerve et de-veine .  
Je serai tien. Et plus-tost le Chaos  
  
Se troublera de sa noise ancienne,  
Qu'autre beauté, qu'autre amour que la tienne,  
Sous autre joug me captive le dos.**

Les tensions du désir amoureux, désir dont il ne peut se dégager, car il est vaincu par Amour (sonnet LVIII), continueront de harceler le poète alors même qu'il n'y a plus de solution : il a refusé la voie platonicienne, la Dame s'est

<sup>17</sup> Tant d'autres poètes pétrarquistes l'ont fait. Du Bellay termine sur un ton platonicien et chrétien son *Olive*. Cf. Chamard, *Histoire de la Pléiade*, t. I, p. 233.

<sup>18</sup> Sonnet LIII.

déclarée nommément opposée à son amour. Ce refus du poète, cette absence d'espoir seront alors nettement marqués dans la structure. Le sonnet LIII est donc bien le point tournant de l'œuvre ; non seulement il vient briser l'harmonieuse ascension des sonnets antérieurs, mais il ouvre la voie à l'expression des multiples déchirements du poète <sup>19</sup>.

Les groupes de sonnets qui vont suivre seront sans doute construits autour d'un thème général, mais ils seront surtout l'occasion pour le poète de redire à satiété et jusqu'à en devenir lassant tous les malheurs qu'il éprouve à être amoureux. Le ton variera des larmes au dépit, du dépit à la colère, de la colère à l'exaspération, de l'exaspération aux larmes, des larmes aux plaintes, des plaintes aux... Mais à chaque occasion le ton est justifié habituellement par le sonnet ou les sonnets qui ouvrent une série entière.

Ainsi Ronsard essaie-t-il à peine de chercher refuge (sonnets LIV à LVIII) dans le rappel des beautés de Cassandre, dans le désir de la mort ou dans l'amitié de du Bellay pour le terrible coup qu'il vient de lui arriver, qu'il relance sa douleur au sonnet LIX, par l'évocation de la naissance de son amour. Les sonnets suivants reprendront ce thème, justifiant ainsi le rappel des effets doux-amers d'un amour non partagé, jusqu'à ce que Ronsard se déclare heureux de son joug <sup>20</sup>. Mais ce calme est de courte durée puisqu'un nouveau groupe de sonnets recommence, axé sur le désir d'une présence chaste (sonnets LXXVII à LXXXII). Et comme la réalisation de cet espoir est impossible, les souffrances reprennent de plus belles, les plaintes recommencent et le ton devient amer. C'est d'ailleurs sur une note de profonde amertume que s'achève cette série de sonnets <sup>21</sup>.

Mais l'auteur ne s'arrêtera pas là pour autant. Après avoir utilisé le désir d'une présence inaccessible, Ronsard relancera son débat intérieur en imaginant que Cassandre est absente :

<sup>19</sup> Le fait que cette brisure se produise si tôt dans l'œuvre n'échappe pas à l'auteur. N'écrit-il pas dans ce sonnet LIII qu'il a vu tomber « en sa *verdeur* son esperance à terre ? » Le hasard fuirait donc de partout...

<sup>20</sup> « Bienheureux soit mon tourment qui r'empire  
Et le doux joug, sous qui je ne respire... » (sonnet LXXVI)

<sup>21</sup> « Que pleust à Dieu que telle amour, enclose,  
Comme une fleur, ne m'eust duré qu'un jour. » (sonnet XCVI)

elle a quitté sa demeure pour quelque temps (sonnet XCVII), le soleil, par son absence, l'a obligé à demeurer trois jours à l'intérieur (sonnet XCVIII) . . . L'on comprend les souffrances terribles que provoque chez le poète un tel drame.

On le voit donc, Ronsard engendre lui-même ses propres douleurs à l'infini<sup>22</sup>. Il est donc véritablement, selon son aveu significatif, « comme un Phénix renaissant de [sa] peine<sup>23</sup> ». Dans un autre sonnet, il se plaint d'avoir à « ourdir sans cesse une nouvelle trame<sup>24</sup> ». Et souventes fois, il se comparera à Prométhée, Tantale, Ixion. Il dira de sa peine qu'elle renaît, comme l'hydre de Lerne, au moment où on la croit morte.

**Mais de la dent d'un soin continuel  
Ma pauvre vie est toujours outragée.**

**Plus je me force à le vouloir tuer,  
Plus il renaît pour mieux m'esvertuer  
De feconder une guerre en moy-même<sup>25</sup>.**

Il n'est donc guère étonnant alors que lorsqu'un thème semble avoir épuisé ses larmes ou l'intérêt du lecteur, il en introduise un autre pour poursuivre sa plainte. Et l'on a l'impression avec raison que le poète pourrait continuer éternellement ce cycle. La preuve en est en tout cas qu'il arrête ce manège d'une façon assez étrange et fort abrupte. Si l'on en croit le poète en effet, c'est sur l'ordre du roi qu'il cesse son chant amoureux.

**Mon œil, mon cœur, ma Cassandre, ma vie,  
Hé ! qu'à bon droit tu dois porter d'envie  
A ce grand Roy, qui ne veut plus souffrir  
Qu'à mes chansons ton nom se vienne offrir.  
C'est luy qui veut qu'en trompette j'échange  
Mon luth, afin d'entonner sa louange . . .<sup>26</sup>**

<sup>22</sup> Je crois qu'il est inutile de multiplier les exemples. Le schéma reproduit plus loin me semble assez clair.

<sup>23</sup> Sonnet XXXVI.

<sup>24</sup> Sonnet LXXXIX.

<sup>25</sup> Sonnet CLXXI.

<sup>26</sup> *Élégie à Cassandre.*

L'on n'a pas à être dupe d'un tel artifice<sup>27</sup> : Ronsard s'est imposé un carcan dont il a de la difficulté à sortir<sup>28</sup>. Comme il ne veut chanter indéfiniment sa peine, l'ordre du roi, réel ou non, lui sert de prétexte pour clore son recueil. Et c'est au rappel du nom d'Henri, vainqueur sur les bords du Rhin de « l'Espagnolle vaillance » qu'il terminera ses *Amours de Cassandre*.

**J'alloy roulant ces larmes de mes yeux  
Or' plein de doute, ore plein d'esperance,  
Lors que Henry loing des bornes de France  
Vengeait l'honneur de ses premiers ayeux . . .**<sup>29</sup>

D'ailleurs cette fin, pour artificielle qu'elle soit, n'est pas dénuée de sens : de même que le poète avait été contraint de chanter l'amour sous l'influence d'une force extérieure (fureur amoureuse, destin . . .) à laquelle il ne pouvait résister, de même c'est sur l'ordre d'une volonté supérieure qu'il cesse son chant. Comme Prométhée, auquel il se compare souvent, le poète sera donc arraché à son supplice par l'action d'une aide extérieure.

□ □ □

On le voit donc, l'on ne saurait parler d'un recueil qui se fait « au hasard d'un beau désordre ». La plainte rythmique de Ronsard est l'aveu d'un échec. Échec annoncé au premier sonnet, mais consommé au sonnet LIII. La brisure, que ce sonnet confirme quant aux sentiments de la dame et quant à l'attitude du poète, marque aussi la configuration structurale

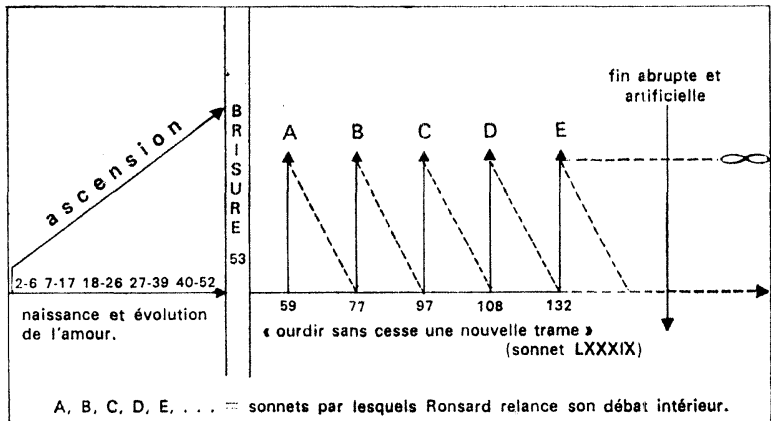
<sup>27</sup> Que cet ordre ait été donné ou non au poète, le fait de le dire demeure un artifice sur le plan littéraire.

<sup>28</sup> Il l'avouait lui-même juste avant de faire allusion à l'ordre du roi. Il écrivait en effet au sonnet CCXXVI :

Veu la douleur qui doucement me lime,  
Et qui me suit, compagne, pas-à-pas,  
Je prevoiy bien qu'encor je ne suis pas  
Pour trop aimer à la fin de ma rime.

<sup>29</sup> Sonnet CCXXIX.

de l'œuvre. Ce que l'on pourrait schématiser de la façon suivante :



Ronsard essaie donc de traduire dans l'agencement des sonnets les troubles intérieurs profonds qui le bouleversent.

À cause de cette brisure du sonnet LIII, il donne un cadre et une justification, par la construction même de son œuvre, à la poursuite constante du débat intérieur, sûrement l'un des thèmes majeurs de la poésie pétrarquiste. Il peut alors poursuivre indéfiniment son chant poétique afin de conjurer son échec amoureux par « la magie blanche de l'art », comme le dit si bien M. Gilbert Gadoffre<sup>30</sup>. Le cadre ainsi trouvé lui permet aussi, parce qu'il peut chanter à l'infini sa peine, d'en varier la modulation dans le poème. La formule heureuse de Glauser prend alors tout son sens : « [...] la souffrance [de Ronsard] devient la joie du poème<sup>31</sup> ». Non pas tant parce que la poursuite de la Dame est le symbole de la recherche poétique, mais surtout parce que la matière amoureuse devient prétexte à la création poétique.

*Université Laval*

□ □ □

<sup>30</sup> *Ronsard par lui-même*, Paris, Seuil, s.d., p. 63.

<sup>31</sup> *Le Poème-symbole de Scève à Valéry*, Paris, Nizet, 1967, p. 39.